

La réforme définit un **Panier 100% SANTE** c'est-à-dire pour lesquels l'assuré n'aura rien à déboursier pour certains appareils **auditifs** et **lunettes correctrices** et certaines qualités de **prothèses dentaires**.

En effet les prix de vente seront fixés et imposés par la réglementation : la Sécurité Sociale et votre complémentaire santé prendront en **charge 100% de la dépense**.

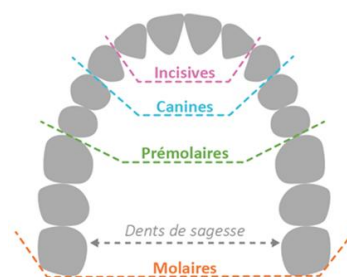
Le professionnel de santé devra **fournir au moins 2 devis**, un sur un **Panier 100% SANTE** et l'autre sur l'un des deux paniers suivants aux tarifs plus couteux : le **Panier à TARIFS MAITRISES** si les prix imposés sont respectés ou bien dans le **Panier à TARIFS LIBRES**.

Chacun restera **libre de son choix**, dans les 2 derniers paniers la mutuelle remboursera selon le niveau de couverture souscrit par son adhérent qui pourra avoir une somme plus ou moins importante restant à sa charge.

## Prothèses dentaires dès le 01.01.2020

Une prise en charge des prothèses en fonction de la position de la dent (visible/non visible) et de la qualité des matériaux utilisés :

- la couronne métallique est sans reste à charge sur toutes les dents
- la couronne céramo-métallique est sans reste à charge sur les dents visibles (**incisives**, **canines**, **1<sup>ère</sup> prémolaire**), son tarif est plafonné à 550€ sur la **2<sup>ème</sup> prémolaire**, le tarif est libre sur les **molaires** non visibles
- les autres couronnes et les bridges peuvent être sans reste à charge suivant la position de la dent.



COURONNE	SUR DENTS VISIBLES			SUR DENTS NON VISIBLES	
	Incisives	Canines	1 <sup>ère</sup> prémolaire	2 <sup>ème</sup> prémolaire	Molaires
Métallique	0 à charge				
Céramo-métallique	0 à charge			Tarif < 550 €	Tarifs libres
Céramique monolithique	0 à charge			Tarif < 440 €	
Céramo céramique	Tarifs libres				
Bridge	0 à charge	au 01.01.2021 Tarif < 1 625 €			
Inlay-core	0 à charge				

	Panier 100%SANTE		Panier à TARIFS MAITRISES		Panier à TARIFS LIBRES
--	------------------	--	---------------------------	--	------------------------

## Optique dès le 01.01.2020

Le **Panier 100% SANTE** comporte au minimum 17 modèles de montures Adulte et 10 modèles de montures Enfant avec au minimum 2 coloris :

LUNETTE	Panier 100% SANTE (classe A)	Panier TARIFS LIBRES (classe B)	Paniers MIXTES (classe mixte)
Monture Tarifs limite de vente Adulte/Enfant Remboursement Sécu + Mutuelle	30 € / 50 € 0 à charge	Tarifs libres Maximum 100 €	Monture : Panier 100% SANTE Verres : Panier tarifs libres
Verres Tarifs limite de vente (selon complexité) Remboursement Sécu + Mutuelle	32,50 à 170 € 0 à charge	Tarifs libres Maximum 420 à 750 €	Monture : Panier 100% SANTE Verres : Panier tarifs libres

Le renouvellement est possible tous les 2 ans pour l'adulte et l'enfant de +16 ans, tous les ans en cas d'évolution de la vue et pour l'enfant de - 16 ans.

## Appareil auditif dès le 01.01.2021

Le **Panier 100% SANTE** en application le 01.01.2021 concernera des équipements comportant au moins 3 options sur la liste A parmi les 8 options possibles :

APPAREIL AUDITIF	Panier 100% SANTE	Panier TARIFS LIBRES
Options de l'équipement	Au moins 3 options de la liste A	Au moins 6 options de la liste A et 1 option de la liste B
Tarif de vente	Limité à 950 €	Tarifs libres
Remboursement Sécu + Mutuelle	0 reste à charge	Remboursement maximum 1 700 €

La prise en charge de l'équipement est autorisée tous les 4 ans pour les adultes.